

Avis de constitution

SOCIETE « MIR CONSTRUCTION »

Siège BINGERVILLE Palmeraie plus précisément
après la nouvelle GARE derrière, Lot 748, Ilot 75

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 17/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIR CONSTRUCTION »

Objet : AGENCE IMMOBILIERE; L'ACQUISITION, LA VENTE, LA MISE EN VALEUR ET L'EXPLOITATION DE TOUS TERRAINS BATIS OU NON BATIS; LA REHABILITATION ET L'AMENAGEMENT DE BATIMENTS ET D'ESPACES; VENTE DE MATERIEL DE CONSTRUCTION; ACHAT ET VENTE DE TOUT TYPE DE MAISON; TOPOGRAPHIE; LOTISSEMENT; BORNAGE; MOBILE MONEY (Orange, Moov, MTN Money, Wave); AGRICULTURE; TRANSPORT; IMPRIMERIE; VENTE DE MATERIELS ET FOURNITURES DE BUREAU; RESTAURATION; COIFFURE; COMMERCE GENERAL; TOUTES ACTIVITES CONNEXES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE Palmeraie plus précisément
après la nouvelle GARE derrière, Lot 748, Ilot 75

Dirigeant(s) Mlle PAYANE NAMITIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05393 du 12/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29632/GTCA/RC/2025 du 12/05/2025

